

Paris, le 28 septembre 2015

## Baisse des dotations

### Pourquoi la méthode de recensement par sondage pénalise les communes ?

*Dans ce contexte de baisse brutale des dotations, la méthode de recensement de la population réalisée par l'INSEE est une double peine pour les communes. En passant d'un système de recensement général exhaustif à la méthode du sondage, les chiffres estimant la population sont beaucoup moins fiables et trop souvent sous-évalués. Or, différentes subventions, à l'image de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), dépendent du nombre d'habitants. Pour financer les différents services publics à une population toujours aussi importante, les Maires disposent ainsi de moins de moyens.*

En passant à la méthode du sondage en 2004 pour assurer le recensement de la population, l'INSEE a fait de la France le seul et unique pays européen à utiliser cette technique. Face aux nombreuses imprécisions de ce système et suivant les recommandations de l'ONU, les autres nations européennes lui ont préféré le recensement général.

Les conséquences de cette modification sont lourdes pour de nombreux Maires de communes dont la population est mal évaluée. Ainsi, certains maires ne savent plus s'ils doivent ouvrir des écoles ou les fermer, créer des logements ou geler la construction, et surtout comment les financer.

En 2008 déjà, une mission parlementaire avait souhaité que le nombre de logements sondés chaque année passe de 8% à 12%, afin d'améliorer la précision du recensement. Dans un contexte financier toujours plus tendu, il est désormais urgent que la population des villes soit estimée au plus juste.

C'est pourquoi, Stéphane BEAUDET, Président de l'AMIF, a adressé une lettre ouverte à Monsieur Fabrice LENGART, directeur des statistiques démographiques et sociales de l'INSEE, l'invitant à trouver une solution pour que les communes ne souffrent plus de cette méthode.

#### Contact presse :

Florian Bachelet  
fbachelet@amif.asso.fr - 06 79 86 78 23

Léonard Gallot  
leonard@agenceraoul.com - 07 88 02 31 60

